

# APPEL D'OFFRE

*PSYCHOLOGUE H/F – CDD 6mois – 0.40 ETP*

Date de prise de poste : 09/09/2024

Date de limite de réception des candidatures : 31/08/2024

## **POLE SOCIO-JUDICIAIRE - Service AIDE AUX VICTIMES**

Rémunération sur la base de la reprise d'ancienneté, selon les dispositions de la convention collective du 15.03.1966 et les certificats remis. Salaire entre 3144€ et 3332€ brut ( pour un temps plein)

### **Missions**

#### **Au sein du service d'Aide aux Victimes, les missions du psychologue seront de**

- Accueillir et/ou soutenir les victimes directes, mais aussi les victimes indirectes et/ou collatérales (parents, enfants...);
- Expliquer et accompagner les victimes aux étapes importantes de la procédure pénale ;
- Assurer les débriefings individuels et collectifs après des événements traumatiques ;
- Animer des groupes de paroles ;
- Orienter les victimes d'infractions vers les professionnels de soin adaptés ;
- Accompagner en audience les victimes en fonction de la demande et de la situation ;
- Animer des formations extérieures ;
- Rédiger des attestations à la demande de la victime.

### **Conditions d'exercice**

Etre titulaire d'un Master 2 en Psychologie/Psychopathologie clinique

### **Profil souhaité**

#### **Qualifications et compétences**

Qualité relationnelle, sens de l'écoute  
Qualité rédactionnelle indispensable  
Maîtrise de l'outil informatique  
Capacité d'adaptation  
Capacité de travailler en équipe et en réseau  
Dynamisme, rigueur engagement et créativité.  
Spécialité en psycho-traumatisme indispensable

## Nos Avantages

---

- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 18 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 70% pour le trajet domicile-travail
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : possibilité de télétravail, jours enfant malade, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion
- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 70% par l'employeur)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Candidature (CV et lettre de motivations) à adresser à l'attention de Mme THIRIET, Directrice du Pôle Socio-Judiciaire, à l'adresse mail suivante : [pole.socio-judiciaire@montjoye.org](mailto:pole.socio-judiciaire@montjoye.org)